

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Un motard perd à la vie au Col de la Tourne

Un accident de circulation a coûté la vie à un motard sur la route cantonale 170 entre Les Grattes et le Col de la Tourne.

Mardi 03 août vers 11h30, un motard âgé de 27 ans et domicilié dans la région, circulait sur la route cantonale 170 en direction du Col de la Tourne. Dans une courbe à gauche, il est, pour une raison indéterminée, sorti de la route à droite et a heurté un mur situé au bord de la chaussée. Le motard est décédé sur place. Selon les premiers éléments recueillis, il est seul en cause dans cet accident.

Une ambulance Roland, le SMUR ainsi que six pompiers du DPS de Neuchâtel se sont rendus sur les lieux.

La police neuchâteloise est quant à elle intervenue avec trois patrouilles. La route cantonale 170 a été fermée dans les deux sens jusqu'aux environs de 16h15 pour les besoins des investigations techniques, effectuées notamment par les gendarmes de la police de la circulation.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 03 août 2021